

ASSOCIATION
FONCIERE DE
REMEMBREMENT
DE LES HERMITES

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 31 MAI 2011

Département
d'INDRE ET LOIRE

Arrondissement de
TOURS

Date de convocation

24 MAI 2011

Date d'affichage :

09 JUIN 2011

Nombre de propriétaires

Présents : 39
Votants : 39
Exprimés : 39
Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 2

Transmis en préfecture de
Tours au contrôle de légalité
Le 10 JUIN 2011

Date de réception de l'AR

Le bureau de l'Association Foncière de Remembrement de LES HERMITES, ainsi que l'ensemble des propriétaires légalement convoqué, se sont réunis sous la présidence de Monsieur TREMBLAY Dominique, le mardi 31 mai 2011 à 20 h pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

⊗ Mise en place des statuts

Présents : 39 propriétaires

Absents : 330 propriétaires.

Secrétaire de séance : Claudine MAUPU

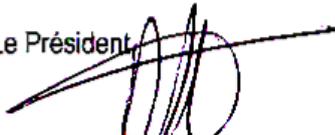
L'assemblée générale de l'Association Foncière de remembrement, présidée par Monsieur Dominique TREMBLAY, mardi 31 mai dernier, s'est réunie pour adopter des statuts en application des dispositions particulières du Code rural antérieur au 1^{er} janvier 2006 et notamment ses articles L 133-1 et suivants et R 133-1 et suivants :

- L'ordonnance n° 2004-632 du 1^{er} juillet 2004, son décret d'application n° 2006-504 du 3 mai 2006, sous réserve des dispositions du code rural et de la pêche maritime en vigueur au 31 décembre 2005.
- Les dispositions des présents statuts.

Ces derniers auront pour finalité de formaliser l'ensemble des règles de fonctionnement de l'association.

Après une présentation du projet de statuts et des échanges avec la salle, ceux-ci ont été adoptés à la majorité des membres présents.

Le Président


Dominique TREMBLAY